

Ces 8 « tirés à part » (51 pages et 4 pages de couvertures illustrées) est réservé en priorité à ceux (ils sont cités dans le document, Mme Jocelyne Pagani Présidente de l'association « la Montagne », Gilles Goiset, Maire Laurent Aubertot, Mme Ghislaine Bonhoure, Gardien, Orsola GP4, LGV, office du tourisme de Langres,..) qui m'ont aidé pour travail documenté, initié en Juin 2020 (14 3 23 version 26 avril 2023 11:07) + bien sûr Jean-Louis Laville président délégué UNAFAM 21

Couverture 1

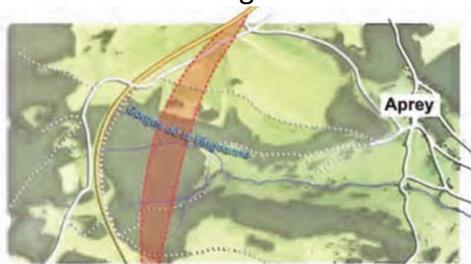
L'entrée des gorges de la VINGEANNE. Une Illusion d'OPTIQUE laisse entrevoir le « visage de JEANNE » (attention à ajuster l'impression « pleine page ») Extrait de l'œuvre de Jean Yves Bidaut décédé le 4 Avril 2018 <https://chemindeleau.com/Deces-de-Jean-Yves-BIDAUT.html#11/47.8512/5.3311>

Couverture 2

Cet index des thèmes des pages des couvertures

Couverture 3

Cette carte issue de documents officiels de 2013 <https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/gorges-de-la-vingeanne-a17474.html> Montre bien le contournement d'APREY par l'A31 (date 1983) et la persévérance efficace du Maire Maurice AUBERTOT d'APREY, qu'il lui a fallu (par un arrêté de BIOTOPIE) pour obtenir ce contournement (l'A31 avec sa délicatesse bien connue, envisageait de « combler » ce seul CANYON Haut-Marnais, ce qui aurait résolu « son problème » en effaçant ce lieu « les Gorges de la VINGEANNE » légendaire et riche d'une flore et faune exceptionnelles !)



« Lorsque l'autoroute menaçait les gorges

Tracée au plus court, l'A31 devait passer sur les gorges de la Vingeanne, il suffisait de « remblayer » le canyon après y avoir disposé des buses pour permettre la circulation de l'eau. Le combat des naturalistes et du maire de l'époque a permis de préserver ce patrimoine remarquable, au prix d'un curieux virage sur l'autoroute. »

Couverture 4

Reste à obtenir une photo (« du Millénaire » de la source annexe ET de la pierre, sur la même vue !) de cette pierre (meule de Moulin ?) mythique, pourtant à 5m devant, côté gauche, la source, sur laquelle Philippe seigneur de SERVIN, (ferme de Servin ancien château fort) à 3km de l'entrée de la gorge de la Vingeanne, à l'ouest d'APREY.



Dédicace :

???

questions à résoudre voir encadré page 47 du texte et envoyer à georges.vidiani@orange.fr

Sera sur mon site (avec liens actifs) <https://www.georges-vidiani.com> (article 17) début juin 23